

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28115**

### Intitulé

Conducteur de travaux - bâtiment et travaux publics - tous corps d'Etat

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre de formation permanente de l'association des anciens élèves conducteurs de travaux de Toulouse (CFPCT Toulouse Palays)	Directeur du C.F.P.C.T Toulouse-Palays, Directeur CFPCT Toulouse Palays

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

230p Coordination de chantiers tous corps d'état

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le conducteur de travaux conduit les travaux de technicité courante qui lui sont confiés et assure la liaison entre les services de l'entreprise et les chefs de chantier.

Au quotidien, le responsable de chantier assure les activités suivantes :

- Une participation à l'action commerciale de l'entreprise et aux études de prix
- La préparation et l'organisation du chantier
- Le suivi de chantier

Les capacités attestées :

- Réaliser et organiser l'avant métré et le quantitatif d'ouvrages simples
- Participer à l'élaboration de l'étude de prix commerciale en prenant en compte les pièces du dossier, les délais et les directives de son supérieur
- Choisir les modes constructifs
- Définir un découpage en phases et en tâches avec les unités d'exécution
- Choisir les modes opératoires et les procédés d'exécution, les comparer, les optimiser
- Intégrer la sécurité et la qualité ainsi que le volet environnemental
- Valoriser les moyens : personnel, matériaux, matériel et travaux sous-traitant
- Ordonnancer et planifier les travaux, les phases et les tâches
- Réaliser le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) et le Plan d'Assurance Qualité (PAQ)
- Préparer les documents de saisie des dépenses
- Réaliser les plannings de fabrication ou de préfabrication en fonction des besoins du chantier et des impératifs de production des ateliers et de livraison
- Préparer l'organisation de l'installation du chantier
- Assurer le contrôle de l'implantation de chantier à partir des repères fournis par le maître d'ouvrage
- Gérer le personnel et tous les intervenants sur le chantier
- Prévoir et contrôler les livraisons de matériaux et matériel
- Coordonner et gérer les sous-traitants
- Préparer la facturation des travaux réalisés pour le maître d'œuvre ou de l'ouvrage
- Saisir et compiler les dépenses engagées du chantier et analyser les écarts par rapport au budget
- Mesurer les effets des mesures correctives mises en place pour améliorer les performances
- Assurer la réception des travaux et la livraison de l'ouvrage au client
- Préparer la facturation définitive
- Préparer l'archivage du dossier
- Réaliser un bilan technique, qualité, délais, quantitatif, environnemental
- Identifier et analyser les modes opératoires et les procédés d'exécutions remarquables.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier concerne une large palette de secteurs d'activités et de types d'entreprise, de la PME de 10 salariés à l'entreprise nationale et internationale - Entreprises du BTP au sens large avec dominante pour le bâtiment (gros-œuvre) et les travaux publics (ouvrages d'art et travaux routiers), mais aussi des entreprises des lots techniques de second œuvre - Entreprises et structures réalisant des activités connexes telles que maître d'ouvrage, maîtrise d'œuvre

Conducteur de travaux

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

**F1201** : Conduite de travaux du BTP

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Validation totale ou partielle des blocs de compétences :

Bloc 1 : Participation à l'action commerciale de l'entreprise et aux études de prix

Bloc 2 : Préparation et organisation du chantier

Bloc 3 : Suivi de chantier

Les modalités d'évaluation se déroulent sur des situations réelles ou reconstituées et reposent sur un ensemble de compétences qui recouvrent le métier, du démarrage du chantier, en passant par sa réalisation, pour finir à son évaluation. Les supports des évaluations sont au nombre de 3 :

- le livret d'évaluation individuel (validation des compétences par module, contrôle continu en centre de formation et en entreprise : visite et entretien avec tuteur et stagiaire)
- la rédaction d'un dossier de soutenance au projet final
- la soutenance du dossier final devant un jury

### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28115 - Participation à l'action commerciale de l'entreprise et aux études de prix	<b>Compétences</b> Réaliser et organiser l'avant métré et le quantitatif d'ouvrages simples Participer à l'élaboration de l'étude de prix commerciale en prenant en compte les pièces du dossier, les délais et les directives de son supérieur <b>Modalités d'évaluation</b> Exercice d'application visant la rédaction de rapports d'activité commerciale pendant la formation Mises en situations simulées pendant la formation Exercice d'application avec logiciels BTP pendant la formation Mise en situation orale pendant la formation

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28115 - Préparation et organisation du chantier</p>	<p><b>Compétences</b>            Choisir les modes constructifs            Définir un découpage en phases et en tâches avec les unités d'exécution            Choisir les modes opératoires et les procédés d'exécution, les comparer, les optimiser            Intégrer la sécurité et la qualité ainsi que le volet environnemental            Valoriser les moyens : personnel, matériaux, matériel et travaux sous-traitant            Ordonnancer et planifier les travaux, les phases et les tâches            Réaliser le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) et le Plan d'Assurance Qualité (PAQ)            Préparer les documents de saisie des dépenses            Réaliser les plannings de fabrication ou de préfabrication en fonction des besoins du chantier et des impératifs de production des ateliers et de livraison            Préparer l'organisation de l'installation du chantier</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b>            Création d'un dossier pendant la formation            Exercices d'application pendant la formation            Exercices d'application pendant la formation visant la création de bibliothèques de tarifs et de sous détails avec utilisation de logiciels du BTP            Exercices de planification de travaux pendant la formation            Exercices d'application pendant la formation visant la rédaction de PPSPS avec une analyse développée sur les risques particuliers des opérations            Exercices d'application pendant la formation visant la préparation de tableaux de suivi des dépenses            Exercices d'application pendant la formation visant la production de plannings            Exercices d'application pendant la formation visant le dimensionnement et réalisation des Plan d'Installation de Chantier (P.I.C.)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28115 - Suivi de chantier	<p><b>Compétences</b></p> <p>Assurer le contrôle de l'implantation de chantier à partir des repères fournis par le maître d'ouvrage  Gérer le personnel et tous les intervenants sur le chantier  Prévoir et contrôler les livraisons de matériaux et matériel  Coordonner et gérer les sous-traitants  Préparer la facturation des travaux réalisés pour le maître d'œuvre ou de l'ouvrage  Saisir et compiler les dépenses engagées du chantier et analyser les écarts par rapport au budget  Mesurer les effets des mesures correctives mises en place pour améliorer les performances  Assurer la réception des travaux et la livraison de l'ouvrage  Préparer la facturation définitive  Préparer l'archivage du dossier  Réaliser un bilan technique, qualité, délais, quantitatif, environnemental  Identifier et analyser les modes opératoires et les procédés d'exécutions remarquables</p> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <p>Exercices pratiques de terrain pendant la formation  Restitution orale avec l'animateur en individuel et en groupe en cours de formation  Montage de tableaux de bord pour le suivi de chantier (prévisions-avancement - réalisations - écarts et reste à dépenser)  Mises en situation à l'oral pendant la formation  Exercice d'application visant l'élaboration des contrats de sous-traitance  Exercices d'application en cours de formation portant sur l'établissement des tableaux d'avancement de chantier.  En cours de formation : Saisie des dépenses sur tableaux de bord créés et comparaison avec les budgets de chantier avec utilisation des logiciels du BTP et de bureautique  Exercices visant à mesurer la marge brute réalisée (chiffre) et à améliorer les performances  En cours de formation : Création de fiches de contrôle en vue de la réception : liste de travaux à réaliser  Constitution du décompte général et définitif suivant une trame fournie  Création de liste de documents à archiver  Création d'un dossier complet bilan de chantier  Rédaction de modes opératoires accompagnés de schémas</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	4 à 6 personnes en activité, dont 2 dans l'activité du stagiaire.
En contrat de professionnalisation	X	4 à 6 personnes en activité, dont 2 dans l'activité du stagiaire.
Par candidature individuelle	X	4 à 6 personnes en activité, dont 2 dans l'activité du stagiaire et présence du formateur principal

Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	4 à 6 personnes en activité, dont 2 dans l'activité du stagiaire et présence du formateur principal
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2011.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau III, sous l'intitulé "Conducteur de travaux - bâtiment et travaux publics - tous corps d'Etat" avec effet au 14 avril 2012, jusqu'au 21 avril 2021.

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Conducteur de travaux, bâtiment et travaux publics, tous corps d'Etat" avec effet au 7 septembre 2013, jusqu'au 29 novembre 2016.

Arrêté du 31 août 2011 publié au Journal Officiel du 7 septembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau III, sous l'intitulé "Conducteur de travaux - bâtiment et travaux publics - tous corps d'Etat" avec effet au 31 janvier 2011, jusqu'au 7 septembre 2013.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 17 septembre 2001 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Modification de l'arrêté du 4 janvier 2001, publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001.

Arrêté du 4 janvier 2001 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 26 juin 1998 publié au Journal Officiel du 7 juillet 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 25 mars 1998 publié au Journal Officiel du 17 avril 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 2 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Conducteur de travaux tous corps d'état'.

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

40 bénéficiaires du titre par an.

#### Autres sources d'information :

[www.cfpct.com](http://www.cfpct.com)

-mail : [info@cfpct.com](mailto:info@cfpct.com)

<http://www.cfpct.com>

#### Lieu(x) de certification :

C.F.P.C.T. TOULOUSE-PALAYS - 5, allée Jean Griffon - BP 64033 - 31028 TOULOUSE CEDEX 4

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

#### Historique de la certification :

**Certification précédente :** Conducteur de travaux - bâtiment et travaux publics - tous corps d'Etat